

Journée internationale de lutte pour les droits des femmes

La CGT a déposé un préavis de grève de 59mn à 15h40. Tout un symbole puisqu'en France, en moyenne, les femmes cessent d'être payées à partir de 15h40 quand les hommes continuent de l'être jusque 17h. Une situation inacceptable y compris à France Télévisions.



Le Syndicalisme et l'Égalité professionnelle : une lutte indispensable

En France, les femmes gagnent en moyenne toujours 26 % de salaire en moins que les hommes.

Les premiers de cordées salués en temps de crise sanitaire sont essentiellement des premières de cordée :

80 % des salarié·e·s à temps partiel sont des femmes, avec des salaires souvent en dessous du seuil de pauvreté et une flexibilité maximum (travail le soir, le dimanche, horaires variables, temps partiel imposé...)

Il y a donc nécessité de revaloriser les métiers à prédominance féminine, reconnaître les qualifications, la technicité du travail, les responsabilités et la pénibilité des métiers.

Nécessité de réduire l'écart H/F sur la part variable de certains éléments de rémunération.

Nécessiter de renforcer la législation et la protection de la femme enceinte.

La maternité, réelle ou supposée, est toujours le premier facteur de discrimination des femmes.

L'index égalité H/F mis en place dans les entreprises est une provocation pour les femmes avec des subterfuges grossiers. Ni les syndicats, ni l'inspection du travail ne peuvent vérifier le calcul de l'employeur.

Au bout du compte, les femmes touchent une retraite de 40% inférieure à celle des hommes.

Les violences et le sexisme au travail

Ouvrières, employées ou cadres, les femmes sont très souvent confrontées au sexisme et aux violences dans le travail. (80 % des femmes se sont déclarées victimes de sexisme). Avec pour conséquences une remise en cause de leur professionnalisme, un renvoi à une position d'infériorité ou à des tâches subalternes.

En 2019, la CGT, avec la Confédération syndicale internationale, a gagné l'adoption de la première loi mondiale contre les violences et le harcèlement dans le monde du travail, la 190e Convention de l'Organisation internationale du travail. C'est une des raisons pour lesquelles la CGT soutient le dispositif LDH (Ligne Directe Harcèlement) à France Télévisions.

#8mars15h40

La CGT a initié, avec le mouvement féministe, le mouvement #8mars15h40 et établi 10 propositions concrètes, au travail, dans la vie pour faire de l'égalité une réalité. Les récentes réformes du code du travail, de l'assurance

chômage et des retraites auront aussi un impact sur l'égalité H/F et devront être évaluées.

La CGT FTV invite toutes les femmes à participer au fait syndical, à faire évoluer et respecter leurs droits. Il s'agit aussi de reconnaître que de plus en plus d'hommes refusent d'être enfermés dans des rôles stéréotypés et aspirent à plus d'égalité, dans notre entreprise, dans les services publics, les entreprises privées et dans tous les lieux d'émancipation.

Avec le mouvement féministe, la CGT FTV appelle les salarié·e·s à se rassembler le 8 mars et à faire une grève symbolique à 15h40 pour une durée de 59 mn pour exiger l'égalité salariale et professionnelle.

Syndiqué·e·s pour l'Égalité

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, la Fédération Cgt Spectacle organise un webinaire « **Les Femmes dans le Spectacle et l'Audiovisuel, c'est... essentiELLE** » sur Zoom et en live sur Facebook le 8 mars de 18h à 20h sur Zoom,

Au programme :

- ▶ Le problème de l'intégration professionnelle et de la mixité ;
- ▶ L'égalité salariale ;
- ▶ Ou encore la lutte contre les violences sexistes et sexuelles ...

Ce webinaire sera piloté par Claire Serre-Combe pour le collectif fédéral « Femmes-Mixité »,

avec la participation de nombreux·ses·de ses intervenant·e·s (le Collectif « Les Maternitentes », « LSA : les scripts associés », le CNC, Audiens, des artistes et des technicien·ne·s.



LUNDI 8 MARS 2021 EN LIVE DE 18H A 20H

Égalité FEMME=HOMME AU TRAVAIL!

Lundi 8 mars 2021 de 18h à 20h
Webinaire Zoom en live sur Facebook

Inscrivez-vous



La CGT de France Télévisions appelle donc tous les salariés, à cesser le travail à 15h40 le 8 mars 2021 pour l'égalité salariale et professionnelle, pour la fin des contrats précaires et la dévalorisation des emplois féminisés et pour un vrai plan pour l'égalité professionnelle à FTV.

Paris, le 5 mars 2021